

ORIENTATION	OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE AU 31 MARS 2022
1 Renforcer la gouvernance du développement durable (DD) dans l'administration publique	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	1. Diminuer le nombre d'imprimantes du parc informatique	1.1 Nombre d'imprimantes	Retirer deux imprimantes du parc d'ici 2022 (réduction de 7 %)
		2. Favoriser la mobilité durable des employés en faisant la promotion du local de rangement pour les vélos auprès des employés afin qu'ils privilégient ce mode de transport	2.1 Nombre de nouvelles publiées sur le site intranet pour effectuer la promotion du local de rangement.	1 nouvelle par année (printemps)
		3. Sensibiliser les agents acheteurs à favoriser le réemploi des fournitures de bureau, du mobilier et des biens excédentaires ainsi qu'à privilégier les biens rechargeables (recharges pour stylos, mines de recharge, recharges pour distributeurs de films correcteurs, etc.).	3.1 Nombre de rappels réalisés afin de sensibiliser les agents acheteurs	Au moins un rappel par année (rappel donné à l'occasion des rencontres de ressources matérielles)
	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	4. Publier sur le site intranet des capsules d'information traitant du développement durable et des réalisations importantes à cet égard	4.1 Nombre de capsules d'information publiées sur le site intranet	5 capsules par année
	1.5 Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications	5. Poursuivre la promotion de la culture québécoise lors de la tenue de certaines activités organisées par la Commission.	5.1 Nombre d'activités annuelles de reconnaissance au cours de laquelle une œuvre québécoise est remise	Au moins une activité annuelle au cours de laquelle une œuvre québécoise sera remise, dans la mesure où des employés doivent être reconnus